

## **Mémoire**

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

( BAPE )

par

Myriam Kelso, résidente de Pointe Saint-Charles

Consultation publique sur le

**Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25kv  
dans l'arrondissement Le Sud-Ouest de Montréal.**

17 juin 2015

### Table des matières

Introduction	page 2
Le projet : ma perception	page 3
Conclusion	page 5

Comme résidente de longue date de mon quartier, Pointe Saint-Charles, je suis naturellement concernée par tout ce qui le touche. Et de façon encore plus vive quand un promoteur de grande envergure y pose le pied.

D'expérience, je sais que souvent les changements qui sont apportés et quelquefois imposés par des gens de l'extérieur peuvent amener des pertes de qualité de vie assez importantes. Ces bien-pensant paraissent inconscients de la différence entre implanter un projet dans un milieu et y vivre les conséquences pendant des décennies.

Ce qui est inquiétant aussi, c'est que les résultats des études d'impact sur la santé humaine restent sans conclusions claires. Certains résultats se veulent rassurants et d'autres nous mettent en garde... Il est clair pour moi que dans le doute, je m'abstiens.

Il en va autrement pour d'autres qui considère plus l'aspect "investissement minimum pour des méga profits"

Ce changement drastique de nos valeurs de société me motive à faire valoir comme je peux que l'investissement sur le capital humain est essentiel si nous, comme société voulons continuer longtemps d'en faire partie et d'aspirer au bien-être de chacun.

Ainsi, les informations recueillies de la transcription de l'audience du BAPE du 25 mai dernier me laissent perplexe. Beaucoup sont très techniques et les lectures s'y rapportant assez arides. Je me fie à d'autres personnes connaissant ce domaine pour en faire la part.

Ce que j'y voie, c'est que les coûts associés à différents segments du projet sont considérés correct, dispendieux, où faramineux selon la vision qu'en a le promoteur... La dimension économique du coût du projet apparaît le critère majeure. Ce qui laisse à désirer parce que la qualité et la durabilité ont tout de même un prix.

J'ai aussi remarqué une contradiction de taille.

Aux lignes 1159 et 1160 de la transcription de l'audience du 25 mai dernier il y est écrit :

Dans le cas qui nous concerne, le poste St-Patrick, vu la dimension du terrain qui nous est offert par la pétrolière Esso,

Puis à partir de la ligne 521 à 523 de la transcription de l'audience du 25 mai dernier :

Ce terrain serait acquis de la pétrolière Esso qui, tel que l'exige la loi, procède actuellement à la décontamination des lieux puisqu'elle a cessé ses activités.

Finalement ma question débutant à la ligne 3460 de la transcription de l'audience du 25 mai dernier :

Alors les terrains offerts par Esso, c'est bien le terme que vous avez employé le terrain est offert par la pétrolière? Est-ce gracieux? Est-ce que ça va être acheté? Est-ce que ça va être échangé contre la décontamination? J'aimerais avoir des précisions là dessus.

Voici aux lignes 3466 à 3468 la réponse du porte-parole d'Hydro-Québec :

Je me permets d'apporter un commentaire : je n'ai pas émis le mot " offert ", c'est une acquisition, on achète ce terrain là à la juste valeur marchande. C'est une offre d'achat qu'on a conclue il y a déjà un an de ça tout près. Donc il sont responsables de la décontamination du site.

Trois sons de cloche pour un sujet, c'est trop pour que je sois confiante devant les autres arguments du promoteur.

Hydro Québec a le droit de réparer, remplacer, ajouter des pylônes, couper des arbres, droits d'accès. Donc tous les droits que ça prend pour exploiter la ligne électrique. Donc dans le parc D'Argenson, aussi on a un droit d'empêcher les constructions. Ça empêche les constructions qui pourraient être construites à cet endroit-là.

Cet énoncé de M. Michel Léonard laisse à penser que le promoteur prend soin de l'environnement quand ça lui dit. Le promoteur annonce des dépenses assez onéreuses pour des matériaux qui satisfont à des critères élevés d'efficacité énergétique mais coupe des arbres matures plutôt que de les émonder au besoin. Tout la verdure dont on se débarrasse au profit de matières usinées traite beaucoup mieux les gaz à effet de serre et les émanations de Co2 que ce qu'on utilise.

Je retiens aussi que des trois projets présentés, les 2 rejets n'ont que des contraintes et que celui qui est projeté n'a que des qualités...

J'arrête d'analyser la présentation du promoteur. Je me rends compte que nos points de vue respectifs sont très différents.

Je suis déçue de constater que des femmes et hommes qui portent fièrement le titre d'ingénieur n'aient aucune autres solutions à nous proposer.

Je suis convaincue qu'avec de l'ingéniosité, l'équipe qui travaille à la structure de ce projet peut, tout en tenant compte du budget alloué, concevoir un quatrième projet qui répond aux besoins projetés en énergie du promoteur et aux attentes environnementales et de société de nous, les clients.

Quand les promoteurs et décideurs de ce monde vont-t-ils comprendre que la Nature nous parle et qu'Elle a le dernier mot?

Mon quartier a une histoire, une histoire de bâtisseurs. Ma famille maternelle, nos amis et voisins en sont également.

Ils ont construit pour le bien-être de la communauté.

Nous, avec de nouveaux partenaires, devons assurer la continuité de cette histoire.

Nous devons protéger nos tout petits qui sont plus vulnérables à la qualité de l'environnement, nos enfants qui jouent dans nos parcs, nos adolescents qui luttent si fort contre le " système ". Nous devons comme société prendre un soin jaloux de notre capital humain.

Je vois ici des parents, jeunes et vieux, qui veulent le meilleur pour eux.

Ils sont tous notre futur et le vôtre.

